

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



PENDANT LE CARROUSEL DONNÉ EN L'HONNEUR DU ROI D'ESPAGNE A FONTAINEBLEAU
1. LA CAPRIOLE PAR LES SAUTEURS DE SAUMUR. — 2. LA CROIX DE MALTE DANS LA REPRISE DU 7^e DRAGONS.

CHRONIQUE

Ce qui caractérisera nettement le 55^e Prix Biennal, couru dimanche, c'est l'intensité émouvante d'une fin de course, qui a dû satisfaire tous les amateurs de bon et beau sport. Réduite à un match entre Prédicateur et Shannon, cette épreuve de 3.000 mètres a tourné, grâce au manque de train employé sur les deux premiers tiers du parcours, à un déboulé, vigoureux, ardent, rapide, qui a mis en valeur, sinon toute la puissance, du moins toute la fougue de ces deux excellents chevaux. Le succès de Prédicateur a provoqué les applaudissements unanimes, d'un public heureux, d'avoir enfin trouvé le champion qui manquait à la génération de 1909. Stayer confirmé, flyer suffisant, également bon sur les distances moyennes, le fils du Roi Soleil est un vrai bon cheval de course, honnête, régulier, à volonté énergique, qui ne manquera pas de confirmer sa classe dans la Coupe d'Or d'Ascot; si son entraîneur sait le maintenir dans la forme actuelle.

Prédicateur ne sera pas le seul cheval français à aller tenter, cette année, la fortune de l'autre côté du détroit. Vulcain VI et Nimbus, le vainqueur du Prix Greffulhe, doivent, en effet, disputer le Derby anglais. Les fils de Rock Sand et d'Elf ont-ils tous deux l'étoffe de gagnants possibles de la grande épreuve d'Epsom ?

A notre avis, et par simple impression, nous croyons Vulcain VI incapable d'un pareil exploit. Quant à Nimbus, le fait d'avoir battu Père Marquette peut-il suffire à lui accorder une première chance dans la grande course anglaise ? Il paraîtrait que c'est plutôt sur le travail fait à la maison que son écurie se base pour évaluer la valeur réelle du fils d'Elf. Il aurait, dit-on, battu facilement Bénédicte de Soulac à poids égal dans un essai; ce qui est quelque chose; et si les bruits de Chantilly sont exacts, il jouerait avec Saint Pé qui galope certainement. Mais les bruits sont souvent faux et les résultats d'essais eux-mêmes sont si trompeurs qu'on doit toujours les accueillir avec la plus grande réserve. Quoi qu'il en soit, Nimbus donne l'impression d'un bon et vaillant poulain, souple, adroit, robuste, qualités qui sont indispensables pour triompher sur le parcours accidenté d'Epsom. Il a gagné le Prix Greffulhe avec autorité; et son nom vient s'ajouter à la pléiade des sujets d'ordre que nous avons déjà pu voir: Ecouen, Amadou, Isard II, Blarney, El Tango, Père Marquette, Dagor, Vulcain VI qui forment un ensemble des plus satisfaisants. S'il nous est un jour donné de revoir tous ces animaux réunis dans une même épreuve, nous aurons un spectacle unique et bien fait pour permettre le classement dont le besoin dévore beaucoup de sportsmen.

Des grandes épreuves qui ont retenu l'attention cette semaine, le Prix Flying Fox mérite un point spécial. Comme dans le Prix Le Roi Soleil couru huit jours avant, les vieux y ont battu les jeunes. Mais on doit dire que les trois ans qui se sont présentés dans ces deux courses sont assez loin des chevaux de tête. Le vainqueur, The Irishman, et ses suivants immédiats, Rasoir et Manthorpe, ne sont pas non plus des chevaux de classe. Le seul cheval d'ordre de la course, Martial III, a encore eu sa malchance habituelle; il a fini quatrième après une course superbe; mais sans les incidents de parcours et malgré le poids énorme — dix-sept et vingt-quatre livres — qu'il avait à rendre à ses concurrents, nous sommes persuadés qu'il aurait fourni le vainqueur. Au surplus, nous persistons à croire que le cheval de M. Lepetit n'est pas encore tout à fait lui-même et qu'il a quelques livres à gagner.

*
**

Dans la plupart des haras où nous appelle la pratique de la fécondation artificielle, nous constatons que le nombre des juments qui font retour à l'étalon est considérable en cette arrière-saison de monte. Ces chaleurs tardives, qu'on peut, en majeure partie, imputer aux perturbations de la température, aux grandes différences de pression atmosphérique que nous subissons, font présager un nombre de fécondations inférieur à la normale.

Il est constant, en effet, que les conditions défavorables de température ont une influence marquée sur la fécondité. En règle générale, les printemps anormaux ont donné une plus faible proportion

de gestations. Tout changement subit et violent dans les conditions d'ambiance, produit des effets défavorables sur les organes générateurs des femelles. Comme l'aptitude des ovules à la fécondation dépend de leur plus ou moins parfait fonctionnement, il est certain qu'on peut sans crainte affirmer que les variations brusques de ce printemps pluvieux et froid ont eu l'influence néfaste que l'on constate presque partout.

Cela ne veut pas dire que l'infécondité passagère de nos juments de pur sang doit toujours être provoquée par le mauvais temps. Il faut tenir compte aussi, des affections multiples et des désordres de l'organisme qui empêchent d'atteindre le but final qu'on se propose. La difficulté est grande de pénétrer les mystères intimes de la fécondation; de même en ce qui concerne la pathologie de cet acte; et il est un nombre considérable de raisons et de causes qui attendent encore leur découverte. Aussi n'insisterons-nous que sur les moyens généraux qui nous ont, en bien des cas, permis de vaincre l'infécondité.

A plusieurs reprises, nous nous sommes occupés ici même de cette question. Nous avons indiqué, au fur et à mesure de leur mise au point, les procédés qui nous avaient permis de surmonter les difficultés que présente la fécondation des poulinières. Désireux de tenir nos lecteurs au courant des expériences nouvelles, poursuivies en 1912 et cette année même, nous exposons en quelques mots la méthode appliquée pour parer aux troubles de l'ovulation, de la névrose utéro-ovarienne et aux cas de métrite caractérisée.

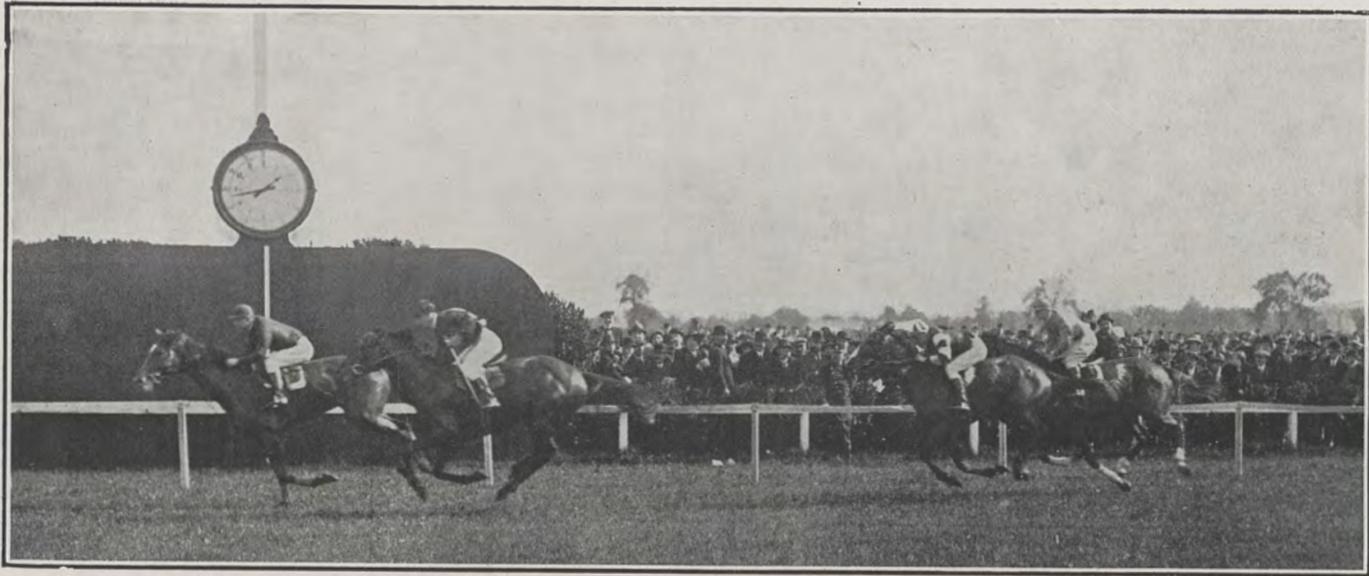
L'application du traitement doit être faite suivant les variantes qu'impose chaque cas. D'abord l'analyse de l'urine nous indique l'état de la nutrition, le degré de minéralisation et de perte magnésienne et le fonctionnement des grands organes, foie, reins, etc.; l'auscultation sévère nous donne l'état de la circulation; l'exploration des organes et l'analyse de sécrétions utérines donnent des indications qui nous aident à déterminer le diagnostic des causes d'infécondité. Lorsque nous avons fait un faisceau de tous ces syndromes, nous instituons le traitement ci-après, que nous exposons seulement dans son ensemble et à grands traits: injections hypodermiques de magnésium; par la voie gastrique, phosphore, arsenic, extrait d'ovaires, extrait de thyroïde et du magnésium en mélange; nous appliquons les injections utérines d'eau de mer saturée selon le cas de manganèse, de tannate d'ammoniac, d'acide acétique; les lavements électriques utérins, etc... puis nous pratiquons la fécondation artificielle. Dans les cas de métrite nous employons une préparation synthétique de soufre ou d'huile sulfatée sodique sulfurée à 10 pour 100 de soufre. Lorsque nous avons à traiter les différentes formes de la névrose utérine, nous utilisons, en dehors de quelques moyens précités, les calmants utéro-ovariens très fidèles qui permettent d'endormir l'éréthisme des organes.

Cette thérapeutique est de beaucoup préférable aux remèdes bizarres d'autrefois, absolument dépourvus d'efficacité, tels que la nourriture plus échauffante pendant quelques jours avant la saillie, les drogues mal définies des empiriques de village, la saignée, la purge. Après l'accouplement, le seau d'eau froide sur la croupe, le passage dans un courant d'eau, l'exercice au trot ou au galop, la friction du dos avec un bâton, la poignée d'orties sous la queue, etc... Toutes ces mesures sont plus ridicules les unes que les autres. Ceux qui les conseillent encore de nos jours n'en ont jamais vu appliquer d'analogues dans les espèces animales qui ne sont pas soumises à l'empire direct de l'homme; et il faut bien dire enfin qu'elles produisent le plus souvent un effet opposé à celui qu'on en attend.

Que font les femelles des animaux sauvages, dans ce cas? Que font celles des animaux qui ne sont pas encore soumis à la domesticité absolue? Elles se retirent doucement dans un lieu tranquille; et loin du bruit s'y couchent et s'y reposent. Le mieux est donc après la saillie de faire rentrer les juments à l'écurie et de les laisser tranquilles pour toute la journée.

Tout en déplorant les pertes annuelles qu'éprouvent les éleveurs, on peut toutefois formuler qu'un certain degré de stérilité n'est après tout qu'une des lois de la nature dont on rencontre les applications de tous côtés: et il n'y a rien d'anormal à ce qu'on y note annuellement un certain nombre de juments vides. Sans cette restriction dans la fécondité il y aurait encombrement. Il résulterait donc de cette manière de voir que la stérilité devient une force que la nature se réserve d'employer à son gré.

ORMONDE.



Oukoïda Baldaquin Banshee Princesse d'Arvor
LE TREMBLAY, 7 MAI. — L'ARRIVÉE DU PRIX CITRONELLE

NOS GRAVURES

LES épreuves intéressantes se succèdent à l'heure actuelle sans discontinuer et, tout en nous donnant l'occasion d'assister à d'excellent sport, nous permettent d'étayer des pronostics, bien fragiles du reste, sur nos prochaines grandes courses classiques.

LE PRIX CITRONELLE, disputé sur 1.600 mètres au Tremblay, servait de rentrée à Baldaquin, qui partageait avec Oukoïda le rôle de top-weight.

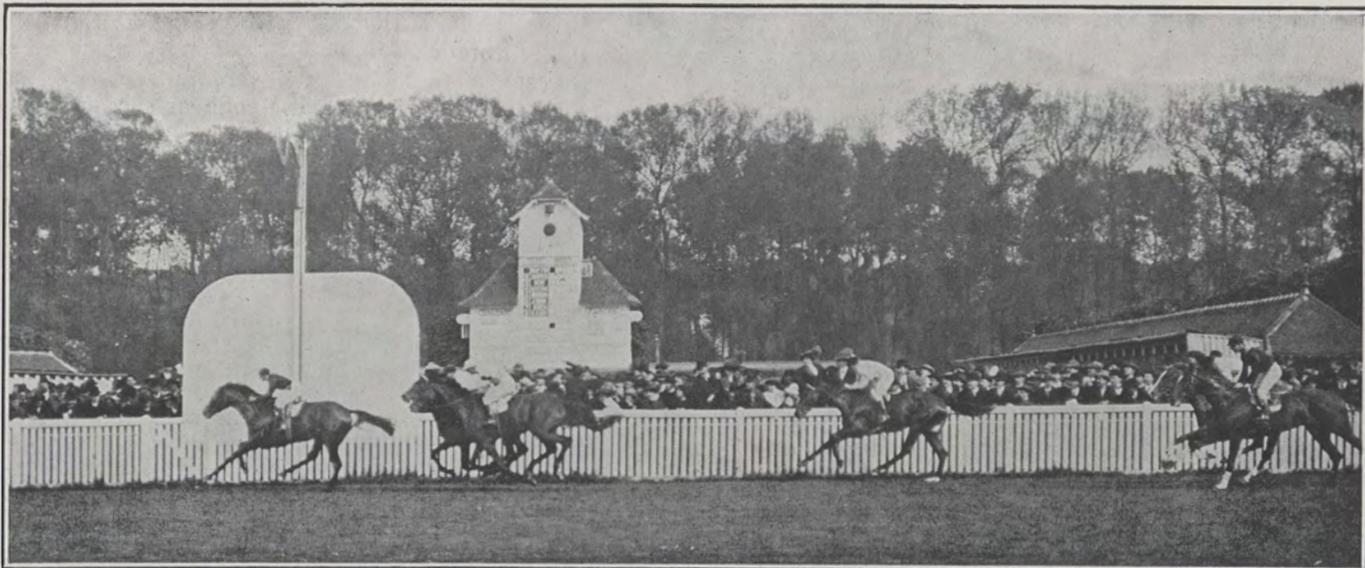
L'épreuve fut circonscrite entre ces deux chevaux, et si le fils de Doriclès, dont nous repro-



OUKOÏDA, POULAIN BAI, NÉ EN 1910, PAR DORICLÈS ET ROSE BLANCHE APPARTENANT AU BARON GOURGAUD, GAGNANT DU PRIX CITRONELLE

duisons ci-contre la photographie, confirmant son aptitude pour la piste un peu spéciale du Tremblay, l'emportait d'une 1/2 longueur, le cheval de M. Olry-Roederer n'en fournissait pas moins une course des plus honorables, qui ne saurait entacher ses bonnes performances de deux ans et qui permet d'espérer d'utiles services à son écurie. Derrière ces deux chevaux Banshee, la favorite, prenait la troisième place à une longueur et demie. Sweetness, également très appuyée des parieurs, ne figurait, par contre, à aucun moment.

LE PRIX PAUL AUMONT (2.400 mètres), porté au programme de la réunion du 9 mai dernier à



Astolphe Hardie Reindeer Pendragon Harvester Yerres
MAISONS-LAFFITTE, 9 MAI. — L'ARRIVÉE DU PRIX PAUL AUMONT



LONGCHAMP, 11 MAI. — LE PRIX GREFFULHE

1. A L'ENTRÉE DE LA LIGNE DROITE, COUR SUPRÊME MÈNE TRÈS DÉTACHÉE DEVANT CARELÈSS, NIMBUS, ANDIAMO ET ZEPHYRUS

2. L'ARRIVÉE. NIMBUS BAT PÈRE MARQUETTE

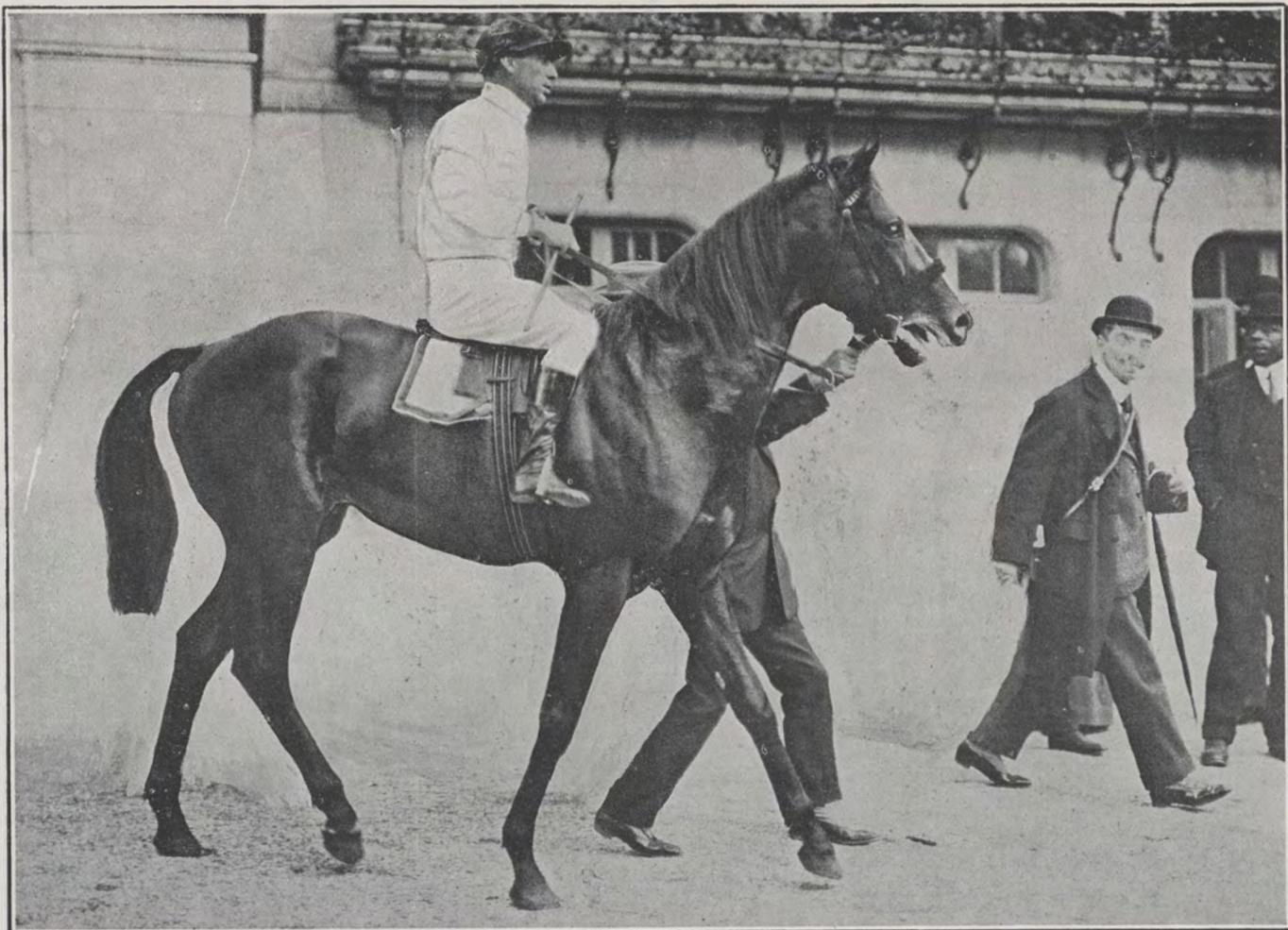
Maisons-Laffitte, était l'occasion d'une nouvelle victoire de la jeune génération. Astolphe, reprenant le cours de ses succès, interrompu par sa défaite très honorable du Prix Miss Gladiator, y triomphait assez facilement de Hardie, que suivaient les 3 ans Reindeer et Pendragon.

Le puissant cheval du baron Gourgaud résistait courageusement à l'ultime effort de la pouliche de M. Aumont et s'assurait la victoire dans une action des plus plaisantes qui, certes, fait bien augurer de son avenir.

La grosse attraction de la dernière réunion dominicale du Bois

de Boulogne consistait en la rentrée de Nimbus dans le PRIX GREFFULHE (2.100 mètres). L'excellent cheval de M. A. Aumont, dont on connaissait la forme, les espérances, était très entouré dès son entrée au paddock et ralliait à sa cause la majorité des connaisseurs par son air de race, la puissance de ses reins et le développement de ses quartiers. Demi-frère de Nuage, Nimbus est d'un tout autre modèle que son aîné et ressemble davantage à son père Elf.

Confirmant la bonne impression et l'indéniable valeur dont il avait



NIMBUS (MILTON HENRY), POULAIN ALEZAN, PAR ELF ET NEPHTE, APPARTENANT A M. AUMONT, GAGNANT DU PRIX GREFFULHE



GAZELLE, MONTÉE PAR LE LIEUTENANT GRENIER, GAGNANTE
DU PRIX DES GENTLEMEN, SAUTANT LE TALUS



PAPILLON, A M. LIMARRET, MONTÉ PAR M. LAGAILLARDE
FRANCHISSANT UNE HAIE

Le Concours Hippique de Lyon

LE temps, cette année, n'a pas favorisé les réunions du Concours Hippique de Lyon. A un froid très vif a succédé la pluie pour ainsi dire pendant toute la semaine. Seule, la dernière journée a été à peu près supportable.

Cet affreux temps gris, lamentable, ne prédisposait pas précisément à voir tout en rose ! Aussi, le Concours Hippique de Lyon, qui avait fait un saut remarquable en 1911 pour franchir cet obstacle redoutable qu'on nomme la Routine — belle performance que le *Sport Universel* avait d'ailleurs signalée — a-t-il semblé, cette année, un peu monotone et un peu banal.

Le Concours de Lyon avait adopté, il y a trois ans, un règlement spécial, une manière nouvelle de compter les fautes, tout ceci avec un esprit très sportif et très rationnel.

Cette année, cette heureuse initiative a été abandonnée, c'est le Règlement de la S. H. F. qui a présidé aux opérations du Concours — nous ne dirons rien de cette transformation — pour les épreuves civiles.

Mais, n'y étant pas obligé, pourquoi le C. H. L. a-t-il adopté aussi le nouveau Règlement militaire imposé seulement à la S. H. F. ? Il semble, en effet, que cette dernière méthode ne remplit pas toutes les qualités que le ministère de la Guerre pensait y trouver.

Nous n'avons pas d'ailleurs la prétention de trancher les discussions qui se sont déjà élevées au sujet de cette question, mais il nous paraît cependant qu'au point de vue pratique ce nouveau système laisse un peu à désirer.

La vitesse imposée — 400 mètres à la minute — ne sert généralement à rien pour faciliter le classement, puisque presque tous les parcours ont été effectués à une allure plus vive.

La note d'ensemble présente quelques difficultés dans son application, d'abord pour la distribuer à soixante concurrents par exemple, dans une seule épreuve.

Enfin — et surtout — parce qu'elle est terriblement délicate à employer — on s'en est déjà rendu compte ailleurs — qu'il y a beaucoup de chances pour que les commissaires militaires chargés de manier cette arme périlleuse décernent à tous les cavaliers la bonne note de 5 points !

Qu'en résulte-t-il ? Il y a abus de nombreux parcours identiques

et pour opérer le classement, il faut adopter l'un des deux partis suivants :

Ou bien, diviser les prix, et il peut arriver que cinq concurrents, par exemple, aient à se partager un objet d'art (?) de 50 francs ;

Ou bien avoir recours au barrage — avec nouvelle note de parcours et nouvelle note d'ensemble — ce qui peut ne pas modifier les premiers résultats, et ce qui est aussi très injuste, puisqu'on fait courir à *égalité* des chevaux handicapés avec des chevaux non handicapés.

En somme, tout ce petit travail mathématique, composé d'additions, de soustractions, est très long, très compliqué et ne donne pas de résultats meilleurs que celui adopté pour les courses civiles,

qui a au moins le mérite d'être beaucoup plus simple et de faciliter un classement moins discutable.

Si on veut absolument utiliser cette note de style, pourquoi ne pas créer dans chaque concours quelques épreuves spéciales, où les cavaliers feraient chacun une sorte de reprise nettement déterminée, avec ensuite un parcours d'obstacles où on adopterait un classement à peu près semblable à celui dont on se sert pour les prix couplés ?



LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DANS LE PRIX DES DAMES, A LYON
DE GAUCHE A DROITE BROWN BESS (M. J.-M. BRODIN), AS DE CŒUR (M. LEMOINE)

Le public, certainement, s'intéresserait à cette nouveauté, et l'équitation en même temps que le dressage ne pourraient qu'y gagner.

Ce sont là de simples réflexions dont on pourra peut-être tirer une conclusion pratique.

Signalons, en terminant, que la note caractéristique du Concours de Lyon consistait dans l'abondance des barres dans tous les parcours. Dans le Prix de la Coupe, sur 23 obstacles à passer, on rencontrait une quinzaine de barres.

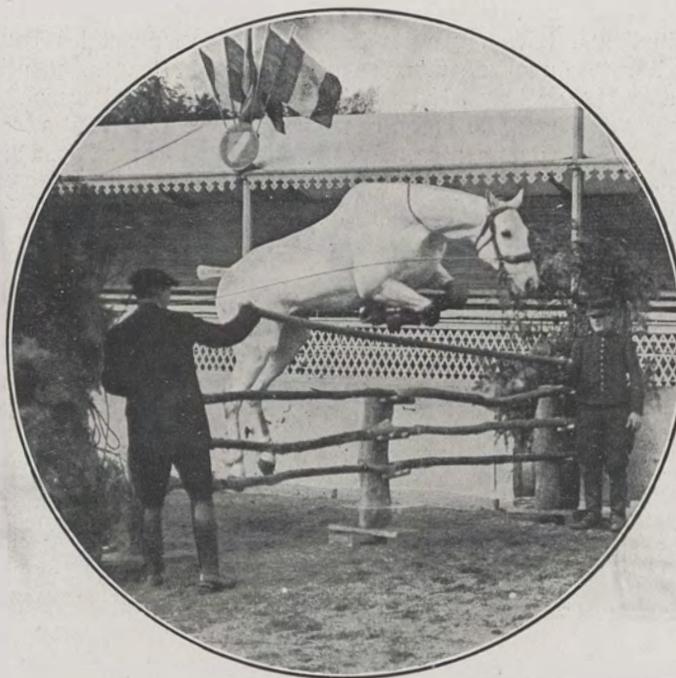
Les différentes épreuves militaires portées au programme du Concours mirent aux prises de très nombreux concurrents, et l'on vit jusqu'à 75 concurrents se présenter au départ de certaines.

Le Prix de l'Armée française, Grand Prix de Lyon, revenait à Cornette, à M. Bouyges, devant Aramis à M. Robitaille et Oh La ! Oh La !, à M. Mallie, après barrage; les autres épreuves donnaient les résultats suivants : Prix des Cuirassiers : Ninette, au lieutenant Lenoir; Aïda, au capitaine Christiani, et Princesse, au lieutenant Sabournin, classés dead-heat pour la première place; Prix de la Cavalerie : Joyeux, au lieutenant Costa; Ninette, au lieutenant Lenoir, et Sabreur, au lieutenant Pagès, dead-heat pour la première place; Prix des Uniformes : Bichette, au lieutenant de Pampelonne, et Fionnic, montée par le lieutenant Le Cour-Grandmaison; Prix des Chasseurs : Galopin, au lieutenant Arnulf.

Les épreuves civiles remportèrent, de par la présence des représentants des écuries J.-M. Brodin, d'Auzac de la Martinie, Lemoine et Larregain, un succès des plus complets. Jongleur, à M. L. Masse, s'assurait la victoire dans le parcours de chasse. Gazelle, montée par le lieutenant Grenier, était première du Prix des Gentlemen. Vellada, à M. Larregain, remportait l'Omnium, et Brown Bess, à M. J.-M. Brodin, restait victorieuse du Prix des Dames.

La Coupe, disputée par 18 concurrents, revenait à Djali, à M. d'Auzac de la Martinie, triomphant au temps de Mount Pleasant, à M. J.-M. Brodin; Jubilee, enfin, s'adjugeait une nouvelle victoire dans le Championnat du Saut en hauteur, devançant avec 1 m. 90 Henri et As de Cœur.

La présentation des chevaux de classe nous permettait enfin d'admirer de magnifiques sujets.



M. DE CLAIRVILLE BARRANT SON CHEVAL AMOUREUX
A L'EXERCICE
AU CONCOURS DE RENNES



DOLL, AU COMTE DE TOULOUSE-LAUTREC, PRIMÉ DANS LES CLASSES
D'ATTELAGE, A RENNES

Souhaitons pour l'année prochaine un temps meilleur pour ce beau concours, qui est d'ailleurs l'un des plus importants de France.

LE VIEUX COMMISSAIRE.

Concours Hippique de Rennes

LE Concours de la Société Hippique d'Ille-et-Vilaine comportait comme de coutume quatre réunions sur l'emplacement

du Champ de Mars. Elles eurent lieu cette année à la fin du mois dernier et furent dotées de 12.685 fr. de prix à distribuer entre les chevaux présentés montés et attelés, seuls ou en paire, et les chevaux d'obstacles. Un concours spécial avait lieu pour les jeunes gens de 16 à 21 ans pour l'obtention d'une médaille de bronze et de médailles d'argent et de vermeil.

Malgré le temps incertain et orageux, les épreuves furent très suivies et eurent tout leur succès habituel. Au reste, les engagements très nombreux réunissaient un lot sérieux d'excellents chevaux dont beaucoup, vieux routiers des concours, avaient maintes fois fait leurs preuves.

Pour les prix départementaux, 16 engagements de chevaux de 3 à 6 ans nés ou élevés en Ille-et-Vilaine, dont 8 carrossiers, 6 chevaux de selle.

1^{er} prix des chevaux attelés seuls, Diabolo (avait déjà remporté un 4^e prix à Nantes).

1^{er} prix des chevaux de selle, Gaillard, 6 ans (avait déjà obtenu le 1^{er} prix de selle à Rennes en 1911).

Prix Régionaux, chevaux de selle pour poids inférieur à 95 kilos, 1^{er} prix, Jenny, 4 ans (a remporté le 1^{er} prix à Nantes et à Paris 1913). — Pour poids supérieur à 95 kilos, Jambe d'Argent, cheval alezan, 4 ans, 1 m. 64, par Shadow II, p. s., et Rosa, par Commandant, p. s. (a remporté un 1^{er} prix à Nantes).

Chevaux attelés seuls de 3 et 4 ans, 1^{er} prix, Jackson, à M. Brousset; de 5 et 6 ans, 1^{er} prix, Jupiter, à M. Brousset.

En un mot, ensemble très bon avec quelques chevaux remarquables.



YORK, A M. BRIZON, MONTÉ PAR M. BAMBERGER, SAUTANT L'OXER
AU CONCOURS DE RENNES

La première journée d'obstacles débutait à 3 heures par le Prix des Etudiants. 8 engagements de jeunes gens suivant les cours d'une Faculté ou inscrits dans une des écoles de Rennes. 1^{er} prix, Côte d'Argent, au baron Latournelle, monté par M. de Bausat.

Le Prix de Champ de Mars, concours militaire, réunissait 34 concurrents. Il fut brillamment gagné par Jalousie, montée par le capitaine Caruel, suivie de très près par Arménien, monté par le lieutenant Josset.

La seconde journée ne comportait pas d'épreuves militaire. Le Prix des Vencurs fut enlevé par Côte d'Argent, gagnant du Prix des Etudiants, et le Prix du Commerce et de l'Industrie (Habits Rouges) ne se termina qu'assez tard.

La Coupe militaire fut courue le 3^e jour, à l'issue du Prix des Dames. Elle comportait un parcours assez dur, demandant beaucoup de fond. Tous les parcours, presque sans fautes, furent cependant accomplis très rapidement.

Pour la clôture, la dernière réunion fut très suivie; les tribunes et les promenoirs étaient absolument comblés et la butte du Champ de Mars, qui domine tout le concours, était noire de spectateurs.

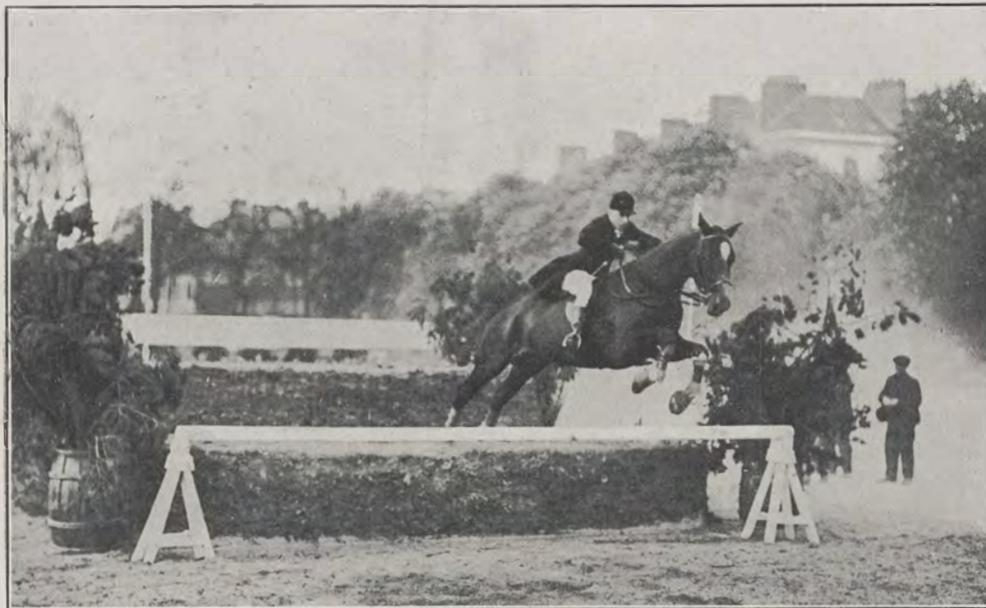
La Coupe, à 2 heures 1/2, fut gagnée par Fatounie, à M. Leclerc, vigoureusement montée par le comte de Pracomtal, 1.000 francs. Il y avait 22 chevaux engagés dans cette épreuve. Après la Coupe, à 5 heures 1/4, parcours de chasse pour militaires, ensuite pour gentlemen. 1^{er}, Assaillant, au lieutenant de Clerville, et Fénélon, à M. Horment.

Le président du Comité du Concours était M. du Hailgouët; c'est à lui et ses collaborateurs empressés et très compétents que revient tout le succès d'une excellente organisation.

Les obstacles très sautants comportaient un joli passage de route, un bon oxer. Les deux gros obstacles du concours, placés sur la ligne du milieu, étaient une banquette de 1 m. 50 de haut, de laquelle on descendait sur un petit talus pour franchir un fossé et une barre. La rivière, de 3 mètres de largeur, était coupée en son milieu par une barre blanche surélevée de 0 m. 50 qui forçait les chevaux à s'enlever. Pas d'accident sérieux et très peu de chutes,

Un Carrousel Militaire à Fontainebleau

La visite du roi d'Espagne à Fontainebleau a été marquée par une manifestation hippique des plus réussies, et le spectacle donné à Sa Majesté Alphonse XIII, dans la grande « Carrière », de Moret, par le 7^e dragons, Saumur, a bien été le triomphe de la cavalerie française. Le carrousel par les sous-officiers, brigadiers et cavaliers de première classe du 7^e régiment de dragons, sous la direction du lieutenant P. Esnault-Pelterie, montant un ravissant cheval de pur sang, fut exécuté à la muette avec une précision, une correction et une science vraiment admirables. Soixante-cinq anglo-arabes sélectionnés parmi les meilleurs et les plus beaux chevaux du régiment y prirent part. Vingt-cinq aléans montés par les trompettes, vingt bais par la reprise bleue et vingt



DUNDALK, MONTÉ PAR M. DE KERALLAIN, FRANCHISSANT LA BARRE APRÈS LA BANQUETTE IRLANDAISE AU CONCOURS DE RENNES

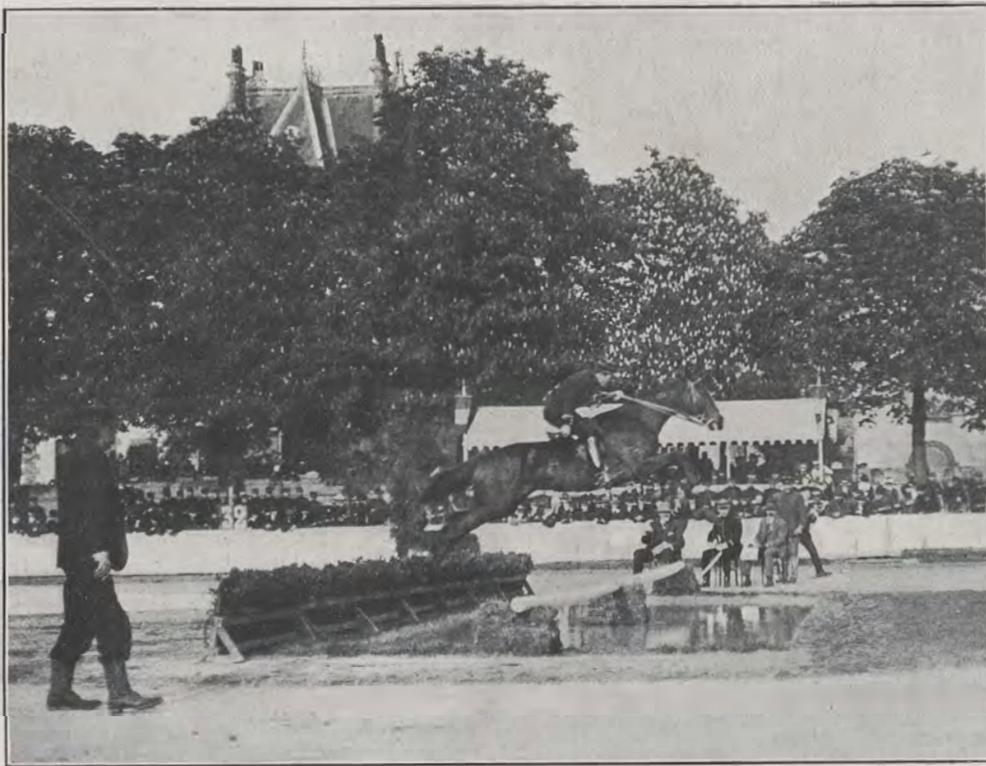
gris par la reprise rouge, exécutèrent des mouvements individuels et d'ensemble de la plus fine équitation.

Chevaux parfaitement mis et cadencés. Allures, alignement, changements de pieds au galop, etc., tout fut exécuté sans une seule faute, et lorsque le lieutenant P. Esnault-Pelterie vint, à la fin du carrousel, avec tous ses hommes escortant l'étendard du régiment, saluer le Roi, ce fut une salve d'applaudissements qui les accueillit.

Saumur, comme toujours, fut impeccable, qu'il s'agisse de la reprise du manège ou de celle des sauteurs, tout fut présenté dans un style bien français et d'une absolue correction. Ces brillants cavaliers du Cadre noir, ayant à leur tête le lieutenant-colonel Blacque-Belair, ont fait merveille et ont remporté un succès bien mérité.

Les mitrailleuses des dragons, conduites avec un entrain endiablé par le lieutenant Laissy, ont enfin montré la valeur, l'agilité et la hardiesse dont seuls sont capables nos cavaliers.

En somme, merveilleuse journée pour l'équitation française.



ARMÉNIEN, MONTÉ PAR LE LIEUTENANT JOSSET, SAUTANT LA RIVIÈRE AU CONCOURS HIPPIQUE DE RENNES



LA VISITE DU ROI D'ESPAGNE A FONTAINEBLEAU.

1. PRÉSENTATION DE LA REPRISE. — 2. LE LIEUTENANT ESNAULT-PELTERIE, COMMANDANT LA REPRISE DU 7^e DRAGONS.
 3. L'ENTRÉE DES QUADRILLES. — 4. LES MITRAILLEUSES DU 7^e DRAGONS DANS LA CARRIÈRE.
 5. LE ROI D'ESPAGNE AUX MANŒUVRES DE LA VALLÉE DE LA SOLLE SUR CAPRICE, CHEVAL QUI LUI FUT OFFERT PAR M. POINCARÉ.
 6. ALPHONSE XIII ET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PASSANT EN REVUE LES OFFICIERS DE L'ÉCOLE D'APPLICATION.

LES FIELD-TRIALS DE PRINTEMPS

(Suite et fin.)

IL serait impardonnable de ne pas signaler parmi les chiens remarquables de cette saison le magnifique Frollo of Argentoratum, à M. Borderreau. Frollo est très certainement, après Javotte, le meilleur chien de tout le lot ayant concouru. Il n'est jamais parvenu à se classer, ayant toujours, à un moment plus ou moins tardif, échappé son conducteur et fait preuve d'une indépendance regrettable. Mais comme rapidité d'allure, style de quête et d'arrêt, puissance olfactive et décision, il est incomparable.

Quelles explications donner à un accident aussi régulièrement répété ? Est-ce parce que le chien possède un mauvais caractère ? Je ne le crois pas. Est-ce une de ces manies impossibles à surmonter, comme on en rencontre parfois chez les chiens les mieux doués ? Je ne le crois pas davantage. Est-ce une erreur de dressage ? Je ne voudrais pas le supposer.

A la vérité, c'est presque incompréhensible, mais c'est bien regrettable aussi, parce que ce chien, qui l'an dernier avait promis beaucoup, possède tout ce qu'il faut pour tenir ses promesses et ne le peut ou plutôt ne l'a pu à aucun moment de la saison. Il reste à espérer qu'avec le temps le dresseur de Frollo saura trouver ce qu'il faut à son chien et qu'il nous le présentera l'année prochaine dans la condition où on voudrait le voir.

Depuis une dizaine d'années déjà, nous n'avons cessé, par tous les moyens possibles, de favoriser le développement des épreuves en campagne pour chiens d'arrêt. Aujourd'hui, l'élan est donné de si puissante façon qu'il devient nécessaire de le canaliser sous peine d'être bientôt débordé. Ce n'est plus trois concours et quinze chiens dans chacun d'eux que comprend la saison de quête à la française. C'est plus de dix concours, quinze journées au moins et des programmes qui dépassent soixante concurrents. A première vue, on ne devrait que se féliciter d'un état de choses aussi florissant, et certes on le pourrait si ce splendide essor n'était limité lui-même par des barrières naturelles contre lesquelles il menace de venir se briser.

On sait que les épreuves en campagne ont lieu au mois d'avril, parce qu'il est impossible de les organiser à une autre époque de l'année. Pour que de semblables concours puissent être donnés avec le maximum d'intérêt, il est essentiel que les territoires de chasse présentent des couverts suf-

fisants pour permettre l'approche du gibier ; d'autre part, il ne faut pas que ces couverts soient trop avancés, afin que l'on puisse sans inconvénient passer sur eux. Avril est donc le seul mois convenable, parce qu'en mars les récoltes ne sont pas encore ou sont à peine sorties de terre et qu'en mai elles sont déjà trop avancées pour qu'on puisse les traverser sans crainte de les abîmer. Actuellement, la période possible a été reculée jusqu'aux plus extrêmes limites : elle s'étend depuis le 25 mars jusqu'au 30 avril et ce sont deux

dates que l'on ne peut dépasser.

A la vérité, il y a là trente-cinq journées qui, bien employées, pourraient donner satisfaction à tout le monde et seraient suffisantes pour faire d'excellentes choses. Mais elles sont pour la plupart gaspillées en épreuves inutiles qui ne signifient pas grand'chose, parce qu'elles viennent après d'autres à qui elles ressemblent en tous points. Jusqu'à présent, les Sociétés canines, les Clubs spéciaux, dans une émulation fort louable, ont tenu à se

manifeste comme leurs voisins. Mais, en l'absence d'une idée générale à poursuivre, d'un résultat à atteindre, les comités se sont contentés de copier servilement ou presque les règlements établis par leurs devanciers. Ils n'ont changé que des conditions particulières n'altérant en aucune façon les conditions de participation aux épreuves, de sorte que nous avons aujourd'hui un certain nombre de concours où nous rencontrons constamment les mêmes chiens.

Est-ce utile ? En aucune façon. Parce que si, à la rigueur, on peut avoir intérêt à ce que deux ou plusieurs concurrents se retrouvent en présence afin de mieux juger des différences qui les séparent ou parce qu'on escompte une compétition plus régulière, ou qu'on espère une revanche, il est absolument inutile de les revoir plusieurs fois consécutivement.

Mieux, d'une année sur l'autre, ils se poursuivent ; outre l'élément de la jeune génération, les vétérans se retrouvent encore aux prises et il en résulte une monotonie et aussi une lassitude que l'on comprend facilement.

D'autre part, la participation à plusieurs concours précipités sur des terrains souvent éloignés les uns des autres et d'accès toujours difficile nécessite pour les mêmes chiens des déplacements qui ne sont qu'un surcroît de fatigue. Sans considérer celle qui atteint leurs conducteurs, il est permis de demander pour les animaux une réglementation qui les éloigne partiellement de quelques concours, soit en raison de leur âge, de leurs performances antérieures ou de la classi-



AUX ÉPREUVES DE BORAN



FROLLO OF ARGENTORATUM, SETTER ANGLAIS
A M. BORDEREAU

fication de leurs moyens. Un autre inconvénient existe encore qui se manifeste plus profondément d'année en année. C'est que devant le manque de temps et l'impossibilité matérielle de donner à chacun des concurrents le loisir de faire complètement la preuve de ses qualités, on procède à des éliminations rapides qui ne sont que très éloignées du sport.

Déjà on a essayé un système qui consiste à reporter au mois d'août une partie du concours d'avril. Il existe, en effet, au mois d'août, entre l'époque de la moisson et celle de l'ouverture de la chasse, quelques journées dont on peut disposer. Mais cette période est excessivement restreinte. Déjà elle est complète et ne suffit pas à recueillir le « trop-plein » du mois d'avril. Que sera-ce dans quelques années ? En outre, une difficulté nouvelle surgit. Celle de trouver une chasse où donner le concours. Il est des propriétaires qui, au mois d'avril, consentent à prêter leur terrain, qui, au mois d'août, s'y refusent absolument, sous le prétexte que leur gibier serait dérangé et qu'ainsi serait compromise la réussite de leur saison cynégétique. A tort ou à raison — il y a, comme on dit, du vrai et du faux, — c'est une excuse respectable.

On a bien songé à la période d'ouverture de chasse elle-même, mais c'est encore plus difficile.

C'est donc au mois d'avril, et rien qu'au mois d'avril, qu'il faut songer faire ce que l'on veut. Encore faut-il le faire le mieux possible. Voilà pourquoi nous réclamons une réglementation :

1° Qui réduise le nombre des concurrents dans chaque épreuve en éloignant certains chiens en raison de leur âge, de leurs performances antérieures, etc. ;

2° Qui réhabilite l'équilibre des chances des concurrents en faisant justement concourir entre eux les chiens que leur âge, leurs performances antérieures, etc., ont placés dans des conditions d'égalité ;

3° Qui permette un examen plus détaillé et plus approfondi des concurrents en accordant plus de temps à chacun de ces examens ;

4° Qui reflète ainsi exactement l'état de l'élevage en général et la production annuelle en particulier.

Devrons-nous attendre longtemps la réalisation d'un aussi simple projet

*

**

S'il fallait, de l'ensemble des concours à quête de chasse qui viennent de se terminer, dire quel est le meilleur d'entre tous les sujets que nous avons vus, la besogne serait embarrassante. Parce que du lot formidable qui s'est présenté on peut, sans grande science, faire deux catégories bien distinc-

tes, celle des vétérans et celle des nouveaux venus. Dans la première figurent des chiens qui, à des titres divers, ont droit à notre estime et dont les mérites, pour variés qu'ils sont, se balancent à peu près complètement. Des vétérans comme Fly de Boulogne, Pacha de Poigny, Elgé Fleur, Grisette Domino, ont montré qu'ils gagnaient à mesure que les saisons de chasse leur donnaient plus d'expérience. Fly de Boulogne, en particulier, avec un premier prix et un certificat d'aptitude gagnés à Gisors, obtint enfin le titre de champion auquel ses nombreux succès lui donnaient droit depuis longtemps.

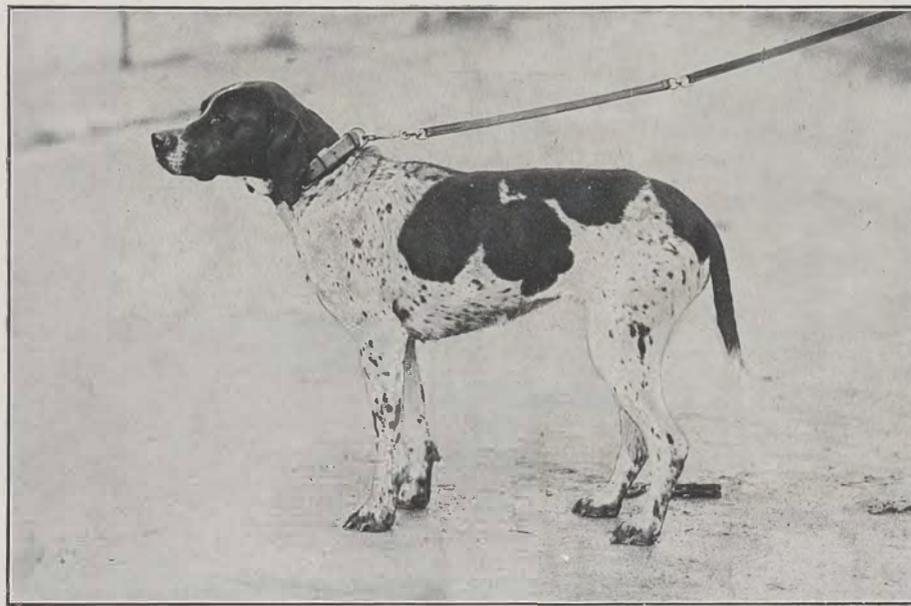
Mais parmi les débutants ? En est-il un qui s'impose à notre admiration ? Nullement. Peut-être Kiss of the Cross, à M. Raycr,

est-il le meilleur, celui sur qui l'on peut fonder les plus grandes espérances. Ce pointer, fils de Starling et de Nell of the Cross, a montré de belles dispositions. Il paraît devoir faire un excellent sujet, mais c'est un jeune et un inexpérimenté que des fautes ont fortement handicapé. C'est, en outre, un fort joli chien, athlétiquement bâti et de silhouette élégante. Les autres n'ont pas fourni un travail extraordinaire. En tout cas, incapables de lutter contre le lot d'une honorable moyenne que formaient les chiens de deuxième et de troisième saison, il nous faut attendre à l'année prochaine pour les mieux apprécier.

Kif Kif de Belval s'est encore fait éliminer pour des bêtises. Mais Jim Sulta des Chartreux, Cambo, Vlan, Ivoire Domino, Isard de la Hogue, Devil de Tournefeuille, Espoir de Guigneville, Josette Domino, Celtic Monna Lisa, Ada de la Suze, Champion Gazelle, sont parmi ceux en qui l'on peut toujours avoir confiance. Ils confirment l'impression des années précédentes sur la haute valeur des chiens de chasse pratique que nous possédons. Quelques mots encore sur les concours spéciaux à diverses races. Les épreuves de Saint-Erme n'ont rien montré de mieux qu'auparavant. Elles ont, une fois de plus, prouvé

la décadence complète de ces deux belles et intéressantes races des setters gordon et des setters irlandais et font prévoir à bref délai leur entière disparition. Par contre, les épreuves de Chevilly, organisées pour les chiens d'arrêt continentaux, ont été l'occasion d'un petit triomphe pour les braques Saint-Germain. Cette excellente variété de chiens, que l'on croyait délaissée, a montré quelques sujets qui doivent être parfaits en chasse et nous ne pouvons que nous en réjouir. Quant aux griffons, ce fut une mauvaise année pour eux ; rien de remarquable ne fut exhibé aux Concours de Sully-sur-Loire.

JACQUES LUSSIGNY.



MONA LISA, POINTER, A M. MAYET, 3^e PRIX AUX ÉPREUVES DE GISORS



JIM SULTA DES CHARTREUX, POINTER, AU D^r PETIT, PRIMÉ A GISORS

CHRONIQUE SPORTIVE

LE BREVET DU « ZEPPELIN »

À la suite des incidents de Lunéville, la question s'est posée de savoir si le dirigeable rigide allemand qui était venu atterrir sur le territoire français était breveté dans l'ensemble de sa construction. L'opinion générale qui était manifestée par nos voisins semblait être, en effet, la crainte de voir surprendre des secrets de fabrication; toutefois, certaines feuilles allemandes affirmaient, d'autre part, que la connaissance des détails serait inutile à découvrir, puisque la construction du *Zeppelin* était brevetée. Le *Temps*, on le sait, s'est déjà occupé de la question.

De l'enquête que nous avons faite, des recherches auxquelles M. Armengaud jeune a bien voulu procéder, il résulte qu'il n'a été pris en France qu'un brevet au nom de Zeppelin, pour ballon dirigeable. Ce brevet date du 3 janvier 1898 et sa validité expirait le 3 janvier dernier, la période de quinze années de garantie étant terminée. Il en résulte que l'invention qui a fait l'objet dudit brevet est acquise au domaine public, mais il n'en est pas moins intéressant, au moment surtout où le premier dirigeable rigide français *Spieß* fait des essais qui ont été jusqu'ici très satisfaisants, de connaître à quoi correspondait le brevet pris par le comte Zeppelin.

Nous n'avons pu nous procurer la copie du brevet français, car au moment où il fut accordé, la loi de 1902 ordonnant l'impression des brevets n'était pas encore appliquée. Mais il n'en a pas été de même du brevet anglais que nous avons pu nous procurer et que nous avons fait traduire.

Nous donnons à nos lecteurs les principaux extraits de ce document inédit, et comme on le verra d'autre part, nous reproduisons certaines des figures qui accompagnaient le brevet pris par le comte Zeppelin. On pourra aussi se rendre compte par la lecture de ce brevet — et ce n'est pas un des côtés le moins intéressant de cette publication — des idées qui présidaient, il y a quinze années, à la

conception des dirigeables. On constate, en effet, que la conception d'ensemble prévoyait un type qui n'a pas été considérablement modifié, on peut le dire actuellement. Mais, d'autre part, on remarquera aussi que l'on prévoyait pour la propulsion des « dépenses de charbon » et qu'à l'origine les ballonnets indépendants du *Zeppelin* devaient avoir une intercommunication. Voici le document :

BREVET

Date de demande : 3 janvier 1898. — Spécification détaillée déposée le 17 septembre 1898. — Acceptée le 22 décembre 1898.

Spécification provisoire, perfectionnements relatifs aux ballons dirigeables.

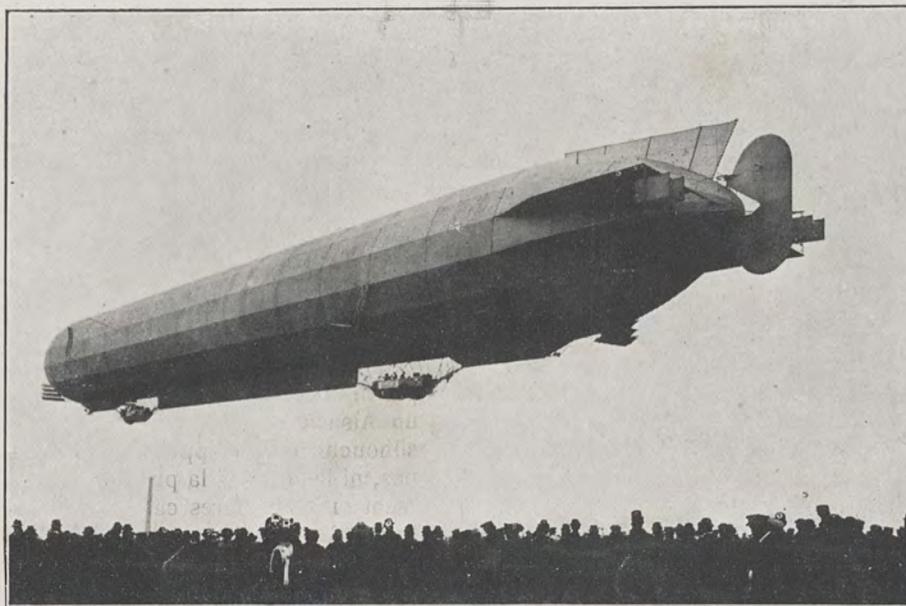
Le comte Ferdinand de ZEPPELIN, lieutenant général, général à la suite de Sa Majesté le roi de Wurtemberg, 19, Keplerstrasse, STUTTGARD, déclare par la présente que la nature de son invention est comme suit :

Cette invention se rapporte à un ballon dirigeable, qui est caractérisé essentiellement en ce sens qu'il est muni d'un certain nombre de moteurs indépendants l'un de l'autre; de cette façon, il est possible de donner au ballon ou à l'aérostat, lequel reçoit le gaz et est de préférence cylindrique avec bouts arrondis, un diamètre plus petit en proportion du pouvoir de propulsion engendré par les moteurs, et de

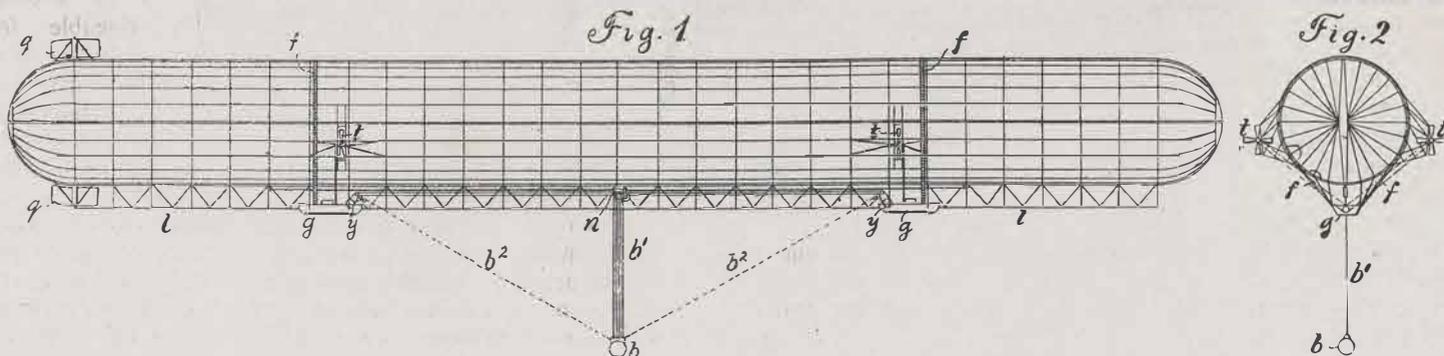
diminuer dans une mesure correspondante la résistance de l'air.

Un ballon dirigeable ou vaisseau aérien de cette nature peut être combiné avec plusieurs autres ballons ou vaisseaux aériens, de telle sorte que le premier contient le mécanisme moteur pendant que les autres servent pour la réception des marchandises ou de la charge à transporter.

Afin de donner au ballon une forme rigide, il est pourvu d'un fuselage ou espèce de squelette formé de tubes, de cordages métalliques, de toiles métalliques ou d'une armature sur laquelle est étendue une enveloppe extérieure faite de soie ou d'une matière similaire. Le fuselage est renforcé au moyen de cloisons et de supports verticaux, reliés entre eux par différents anneaux et des supports en diagonale. Au moyen des dites cloisons intérieures, le ballon ou l'aérostat est divisé en compartiments séparés ou cham-



LE DIRIGEABLE ALLEMAND « ZEPPELIN » QUITTANT LUNÉVILLE



PLANS ACCOMPAGNANT LE BREVET DU « ZEPPELIN » PRIS A LONDRES EN 1898
FIG. 1. LE DIRIGEABLE VU DE COTÉ. — FIG. 2. LE DIRIGEABLE VU DE FACE.

bres, dans lesquelles des ballonnets à gaz de forme correspondante ou des enveloppes pliées ensemble sont introduites et alors remplies de gaz. Cet arrangement permet l'emploi de chambres rigides comme compartiments à gaz, sans cependant mettre le gaz en contact avec l'air atmosphérique des chambres pendant le gonflement. . . .

— Les poches à gaz ou enveloppes sont munies de valves de sûreté et de valves d'échappement qui, en temps normal, ne sont pas employées. Pour éviter la nécessité d'avoir à libérer le gaz des poches à gaz principales dans de longs voyages, pour compenser la diminution de poids transporté provenant de la consommation du charbon ou autres matières employées pour la propulsion du ballon, ce qui aurait pour résultat d'endommager le gaz par l'introduction d'air, j'ai prévu, dans les différentes chambres qui se trouvent près des poches à gaz principales, des poches auxiliaires que l'on peut appeler poches de manœuvre ou récipients, et qui sont du même diamètre que les poches à gaz principales et de longueur convenable. . . .

— Au-dessous du ballon ou aérostat se trouve un passage relié d'une façon rigide, duquel toutes les parties du ballon peuvent être atteintes au moyen d'échelles de cordes, ainsi que deux ou plusieurs nacelles pour la réception de l'aéronaute et du mécanicien, du charbon ou de toute autre matière employée pour la propulsion du vaisseau, des passagers et de la cargaison ou charge habituelle. Chaque mécanisme propulseur actionne deux hélices aériennes ménagées sur les deux côtés de l'aérostat et environ à la hauteur du centre de résistance.

La direction du ballon, à droite ou à gauche, est effectuée au moyen de deux gouvernails, qui sont aménagés au-dessus et au-dessous en avant ou en arrière du ballon, et qui peuvent être manœuvrés au moyen d'un mécanisme approprié. Afin de maintenir le ballon dans une position horizontale, ou incliné suivant les besoins, un poids se trouve suspendu au-dessous au moyen de poulies et de cordages. Le chariot mobile, sur lequel est fixée la poulie supérieure, repose et peut être ajusté sur un câble métallique fixé à l'enveloppe extérieure du ballon, et peut obéir à un mouvement de va-et-vient entre des positions limitées d'une façon convenable au moyen d'un câble sans fin qui s'enroule plusieurs fois autour de deux tambours rotatifs placés à égale distance du milieu du ballon. . . .

Aux lieu et place d'un poids mobile de cette façon on peut employer aussi deux ou plusieurs guides-ropes, placés à une distance convenable, lesquels guides-ropes peuvent être arrangés dans le sens longitudinal du ballon. . . .

— Pour permettre le transport de charges plus importantes, un ou plusieurs ballons porteurs, construits d'une façon similaire, mais sans pouvoir propulseur, peuvent être reliés au ballon pourvu du mécanisme propulseur. Ces vaisseaux aériens sont reliés ensemble de façon à constituer un train. La réunion entre chacun des ballons

est effectuée au moyen de raccords, qui sont mobiles dans toutes les directions. L'espace entre deux ballons est fermé au moyen d'une enveloppe extensible qui recouvre les armatures cylindriques des ballons à relier, de façon à ce que le vent ne puisse pas s'introduire dans l'espace intermédiaire. . . .

Pour compléter quelques explications fournies par le document ci-dessus, nous devons ajouter que l'idée d'un ballon dirigeable rigide était très ancienne, qu'elle a fait l'objet de plusieurs brevets antérieurs à 1898; un brevet français fut notamment pris par M. Falconnet en 1885 à ce sujet.

Au point de vue de la protection industrielle, on peut dire, en réalité, que ce sont les systèmes destinés à réaliser des dirigeables rigides qui, seuls, peuvent constituer des inventions brevetables. C'est à ce titre que la combinaison de plusieurs ballons dans des compartiments séparés d'une enveloppe, avec

les dispositions indiquées dans le brevet Zeppelin, a pu constituer jusqu'au 3 janvier dernier un droit privilégié.

Un mot en terminant, à propos du dirigeable français *Spiess* auquel nous faisons allusion plus haut. Cet aérostat a été construit par la Société Zodiac, grâce au désintéressement de son inventeur, un Alsacien, M. Spiess. Ce nouveau dirigeable a tout à fait la silhouette d'un Zeppelin, mais il n'en possède malheureusement pas, ni le cube, ni la puissance. Le premier rigide français a seulement 11.200 mètres cubes de volume pour le total des 12 ballonnets qu'il comporte; la longueur de l'aéronat est de 110 mètres et la puissance des moteurs, au nombre de deux, est de 360 chevaux. Il y a un moteur dans chaque nacelle.

A titre de comparaison, on sait que le *Zeppelin* qui a atterri à Lunéville mesurait 148 mètres de long pour un volume de 22.000 mètres cubes. Cet engin comportait 16 ballonnets et trois moteurs de 160 chevaux chacun, l'un dans la nacelle avant, les deux autres dans celle d'arrière, donnant au total une puissance de 480 chevaux.

Malgré cette infériorité motrice, il sera intéressant, au point de vue de la vitesse, de suivre les essais du *Spiess*; ils vont, du reste, se faire simultanément, croyons-nous, avec ceux d'un nouveau dirigeable français souple, celui-ci, avec lequel la comparaison sera intéressante. Cet autre nouvel aéronat est un *Astra-Torrès*

de 18.000 mètres cubes, destiné à la marine anglaise. Ainsi sera prouvé, encore une fois, que notre défense nationale laissera les constructeurs français travailler pour l'étranger avant que de nous fournir le meilleur de leur production. Il serait temps que des mesures énergiques soient prises pour modifier cet état de choses.

Nous en reparlerons un jour.

PAUL ROUSSEAU.

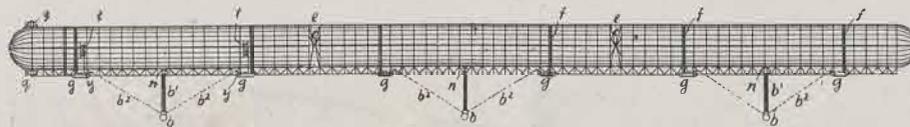
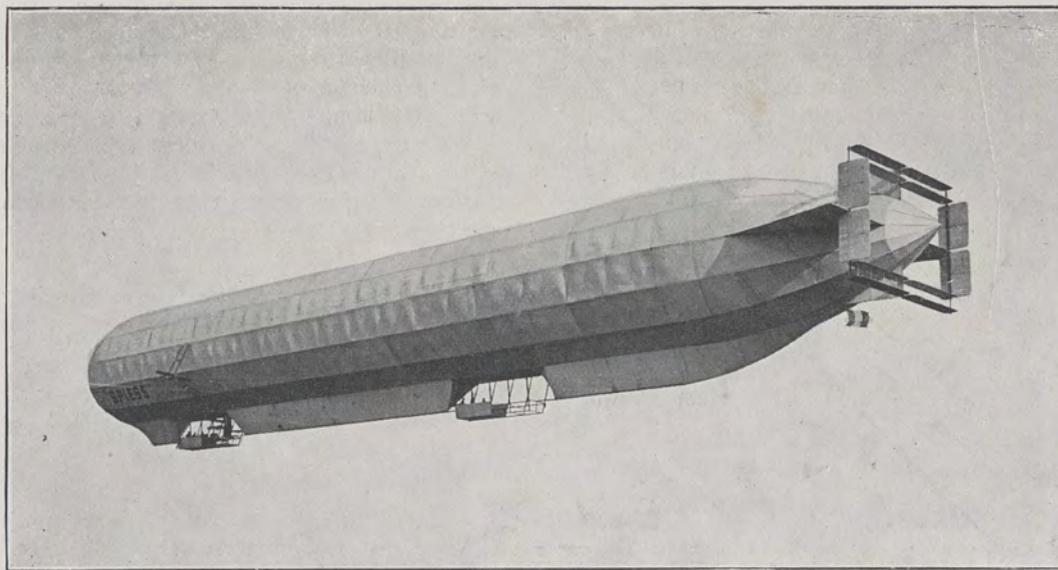


FIG. 3. — PLAN ACCOMPAGNANT LE BREVET DU « ZEPPELIN » PRIS EN 1898 ET MONTRANT LE DISPOSITIF EMPLOYÉ POUR RELIER LES BALLONS ENSEMBLE DE MANIÈRE A EN FORMER UN TRAIN



PREMIÈRE SORTIE DU DIRIGEABLE FRANÇAIS « SPIESS »

LE SALON DE L'HIPPIQUE

(Suite et fin)

IL y a, dans les aquarelles de M. Le Hâgre, une intensité de mouvement, une acuité d'observation qui en font bien des scènes véritablement vécues de la vie militaire ; sa « Charge de cavalerie » est d'une impression saisissante ; les chevaux et les hommes y sont vrais d'attitudes et de gestes.

M. Lalauze affectionne aussi le premier Empire, dont les brillants uniformes sont prétextes à études variées. D'autres peintres encore se cantonnent volontiers dans l'étude des soldats du premier Empire ; citons MM. Dux et Vignau, dont les minuscules aquarelles, finement traitées, confinent à la miniature.

Mais passons rapidement et mentionnons, au hasard de la plume, les pittoresques scènes de la « Vie au Campo », envoyées d'Argentine par le peintre Paul Magne de la Croix ; les « Kaïds »



« RETOUR DE CHASSE », BRONZE DE GEORGES BUSSON



Copyright 1906 by Herbert Haseltine.

Phot. H. A. V. Coles, Paris.

« RIDING OFF », BRONZE A CIRE PERDUE, DE HERBERT HASELTINE

et les « Goumiers » de M. Maurice Romberg, dont les aquarelles sont lumineuses, mais un peu cotonneuses ; les « Hussards et Dragons » de Mme Ressay ; les gouaches, de Mlle Huffer, bien supérieures, selon nous, à ses peintures ; les dessins rehaussés de Mlle Marienval, dont nous préférons les envois précédents ; les croquis humoristiques de M. J. de Montbel... qui continue, à notre grande satisfaction d'ailleurs ; les scènes de chasse et de steeple de M. Jean de Cossé-Brissac ; les croquis de Mlle Odette Durand ; les aquarelles de Mme Palm de Rosa, etc., etc.

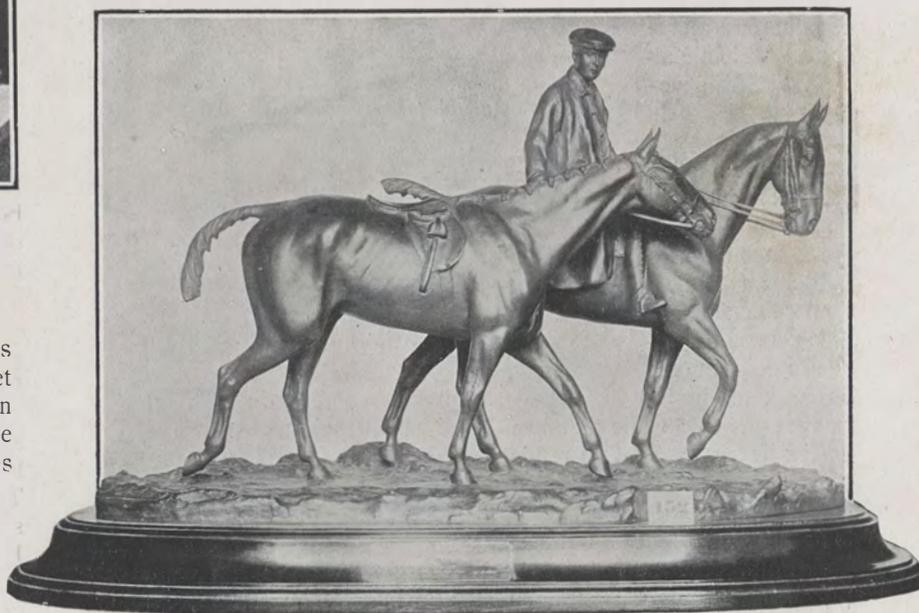
Dans les peintures, nous avons oublié de citer un excellent envoi de M. Gaston Guignard : « Concentration de troupes » ; puis les toiles de M. Lewis Shonborn, impressions d'Algérie

d'une note assez juste ; les portraits de Mme la princesse Wolkonsky ; les scènes « Hippo-taximétriques » de M. Colin ; les fardiens de M. Verlie, etc., etc.

Quelques nouveaux venus, remplis de bonnes intentions et qui promettent ; entre autres envois, des études de M. Dubaut, largement traitées et avec une décision qui laisse présumer un beau tempérament ; mais ce jeune artiste n'a pas jusqu'ici le beau modèle dans l'œil ; cela viendra et alors il se rendra compte que la lumière éclairant la robe d'un cheval est aussi intéressante à étudier sur un beau type que sur un « canasson » quelconque.

LES SCULPTEURS

Nous ne croyons pas que jamais un aussi beau talent que celui de M. Herbert Haseltine se soit consacré à la représentation du cheval. Il y a dans ses œuvres une largeur et une puissance de modelé qui rappelle le maître Barye ; il y a, de plus, un *sens de la beauté hippique* que le grand animalier ne possédait pas. En dehors d'importants portraits de sportsmen et de chevaux connus, M. Haseltine exposait un groupe de joueurs de polo du mouvement le plus osé qui se puisse concevoir, et cependant l'impression était absolument juste.



« SUR LE CHEMIN DU CONCOURS », BRONZE DE GEORGES MALISSARD
COUPE DE LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE DU TOUQUET OFFERTE PAR LE COMTE D'ORSETTI

Tout près, nous retrouvions avec plaisir les jolies statuette de M. Geo Malissard, si parfaitement dans la note sport, tout en restant fort sculpturales. Nous admirions entre autres deux ravissants portraits d'amazone et le bronze intitulé : « Sur le chemin du Concours », représentant deux jumpers de bon modèle s'acheminant tranquillement vers le théâtre de leurs exploits.

Les études de chevaux au galop exposées par M. G. Busson, en collaboration avec M. Hugo-Klingscisen, sont fort intéressantes, tant au point de vue documentaire qu'au point de vue artistique. Le petit bronze intitulé « Retour de chasse » ne pouvait être mieux traité que par ces deux artistes.

Avec une habileté qui se joue de toutes les difficultés, M. le comte de Ruillé se lance dans le bas-relief ; son « Amazone Louis XIII », destinée vraisemblablement à être agrandie, a du style et de l'allure ; l'imagination place volontiers un tel morceau au-dessus des portes monumentales d'un vieux manoir de l'époque.

Mais il faut nous arracher à notre évocation et voir rapidement les beaux modèles de chevaux portraicturés par M. d'Illiers ; la diligence 1830 de M. Joire ; les cires de M. d'Aguiar ; la « Volée de tandem », d'un bon mouvement, de M^{me} la vicomtesse de Villeneuve-Bargemont ; le cheval sur une boule de M. Amory, très habilement modelé ; l'étalon anglo-arabe de M. Walter-Winans, d'une patine originale.

LA RÉTROSPECTIVE

Cette exposition rétrospective groupait une série d'œuvres de grande valeur choisies non seulement parmi les artistes morts récemment, mais provenant encore de ceux du second Empire, de l'École de 1830, du XVIII^e et même du XVII^e siècle. Dans une telle réunion d'œuvres choisies avec soin et triées sur le volet, il faudrait citer tous les noms du catalogue ; nous mentionnerons donc seulement celles qui nous ont paru les plus intéressantes au double point de vue hippique



« UNE CHASSE FRANÇAISE AU MOMENT DU HALLALI »
PEINTURE DE CARLE VERNET (SALON DE 1814)



« DILIGENCE A 5 CHEVAUX EN 1830 », PLATRE DE JEAN JOIRE (SALON DES ARTISTES FRANÇAIS)



« UN DÉBUCHER », PEINTURE D'ALFRED DE DREUX

et sportif. Parmi celles-ci et très près de notre époque, des John-Lewis Brown lumineux et d'une couleur charmante, des Alfred de Dreux séduisants par le brio des allures et l'élégance des costumes.

Plusieurs tableaux de Carle Vernet : un très bon « Piqueux du Duc de Berry » et un hallali des plus mouvementés.

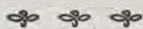
Mais quittons les veneurs Restauration et contemplons au ha-

sard, le long de la cimaise, les cavaliers arabes de E. Fromentin ; les chevaux anglais de Géricault ; ceux de Heyrault ; les aquarelles si précieuses et si adroites d'Eugène Lami (un des clous du Salon) ; un minuscule hallali de Descamps ; une toile importante de Delacroix : « Episode de la guerre de Grèce » ; le « Bonaparte en Egypte » de Detaille ; des chevaux à l'écurie de Ch. Jacque ; un bon « Cavalier Henri II » de Luminais ; « l'Officier d'Etat-Major en observation », de Meissonier ; une sépia d'Alphonse de Neuville ; des études de chevaux d'Henri Regnault, de Raffet, de Van Marcke, de Rosa Bonheur, comptant certainement parmi les meilleures productions de ces célèbres artistes. Il faut encore citer une charmante aquarelle de de Penne, quelques pochades si amusantes du baron Finot, les scènes de la vie russe de Michalowski et d'Orolowski.

Nous avons retrouvé parmi les sculpteurs certains noms qui nous sont familiers ; et ce n'est pas sans émotion que nous avons admiré les groupes importants du comte de Passage, le grenadier de P. Tourguenoff, le Frédéric II de Gérôme. Plus loin étaient groupés une série de modèles d'Isidore Bonheur, les statuette militaires de Frémiet, le célèbre groupe de Mène : « Veneur et sa harde sous Napoléon III » et, dans une vitrine, quelques bronzes de Barye comptant parmi les meilleures œuvres hippiques du maître.

LORD GREENCOAT.

La Semaine Sportive



AUTOMOBILE

La Targa-Florio (Tour de Sicile) a été favorisée par un temps splendide.

Nazzaro a triomphé, battant tous les records locaux.

*
**

Le meeting automobile, organisé par l'Automobile Club de la Sarthe et de l'Ouest, a remporté un gros succès au point de vue sportif.

Les meilleures performances ont été accomplies par la Peugeot de Boillot et l'Alcyon de Barriaux.

Boillot a parcouru, avec sa Peugeot, les 5 kil. de routes détremées à une vitesse moyenne de 155 à l'heure. Peugeot enlève également la première place des catégories motocyclettes avec Péan qui a fait le meilleur temps de la journée.

La voiture Alcyon de Barriaux a soulevé l'admiration de tous. Rapide, régulière et d'une robustesse sans égale, l'Alcyon s'est, une fois de plus, imposée la favorite des connaisseurs. A noter également que, dans la catégorie motocyclettes, Lehman, avec une Alcyon de 350 de cylindrée seulement, s'est assuré, dans un style impressionnant, la seconde place du classement général.

AVIATION

Entre deux voyages aériens, Brindejonc des Moulinais, sur un appareil Morane-Saulnier, moteur Gnome, a triomphé à Hendon, dans le handicap

cross-country, de ses adversaires et s'est ainsi adjugé la Coupe offerte par M. Leforestier et le prix de 3.000 francs qui y était adjoint.

*
**

L'aviateur Bider, parti mardi du champ d'aviation de Berne, sur son biplace 80 HP Blériot-Gnome (bougies Oléo), a atterri heureusement à Sion, à 6 h. 19, après avoir traversé les Alpes bernoises.

ESCRIME

Du dimanche 18 mai au dimanche 25 mai va se dérouler aux Tuileries la Grande Semaine des Armes de Combat organisée par la Fédération Parisienne d'Escrimeurs.

Placée sous le patronage de la Fédération Nationale, la Grande Semaine comporte plusieurs grandes épreuves, nationales et internationales dont le haut intérêt sportif attirera un nombreux public sous la vaste tente élevée à l'extrémité de la rue Castiglione.

Citons notamment : le match Paris-Provence qui le lundi 19 mettra aux prises deux équipes de 14 tireurs dont chacune espère bien triompher ; le tournoi international d'épée, les matches internationaux par équipes, où seront défendues les couleurs de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, de la Suisse, de la Hongrie ; le Prix Hanzeur (épreuve d'épée dans les conditions d'un duel sévère), épreuve richement dotée, et les championnats annuels de pistolet, de sabre et de revolver qui réunissent des sportsmen soigneusement entraînés.

La Grande Semaine, qui sera honorée de la visite de plusieurs personnages officiels, comportera aussi une épreuve spécialement dotée par le Groupe parlementaire de Défense de l'Escrime Française.

FOOTBALL ASSOCIATION

La seconde demi-finale du Trophée de France s'est terminée par la victoire de la Vie au Grand Air du Médoc (F. C. A. F.), battant le Football Club de Rouen (U. S. F. S. A.) par 2 buts à 1.

HIPPISME

Tout le monde a gardé le souvenir des fêtes données par la ville de Compiègne en 1909 et 1911, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Après un défilé comprenant plus de mille personnes, chevaliers, nobles dames, échevins, soldats, on vit une cour d'amour et un tournoi, reconstitués scrupuleusement fidèles des fêtes moyennageuses dans toute leur somptueuse barbarie.

Reprenant cette tradition, la municipalité de Compiègne nous annonce pour les 8 et 15 juin de nouvelles fêtes aussi brillantes que les précédentes et comprenant, après le cortège aujourd'hui classique, une grande représentation en plein air avec chœur reproduisant les principaux épisodes de la vie de Jeanne, de Domrémy à Rouen.

Nous reviendrons sur cet attrayant programme.

CHOSSES ET AUTRES

Les buveurs d'eau sont aujourd'hui assez nombreux pour obliger certains restaurateurs à annexer une carte des eaux minérales à leur carte des vins.

Cette habitude de boire de l'eau produit, le plus souvent, une dépression cérébrale qu'on peut atténuer, sinon supprimer, en prenant entre chaque repas un petit verre de vin tonique comme le Dubonnet.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente au Palais, le samedi 31 mai 1913, à 2 h.
GRANDE PROPRIÉTÉ TAVERNY (Seine-Oise) connue sous le nom de Château de la Tuvoille. Contenance 23 hect. 90 ares 76 centiares environ. Mise à prix : 500.000 francs. — S'adresser à M^e Joseph CHARTIER, 34, avenue de l'Opéra, Beaugé, Danet, avoués, M^e MOUCHER, notaire à Paris ; et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais, le 31 mai 1913, à 2 heures.
Premier lot **HOTEL AVENUE MONTAIGNE, 27** Contenance 1.303 m. 89 environ. Mise à prix : 600.000 francs. Libre de location. — 2^e lot :

IMMEUBLE RUE DE PROVENCE, 2 et Faubourg Montmartre, 37 et 39. Cont. : 507 m. 38 environ. Revenu brut : 65.000 francs environ. Mise à prix : 500.000 francs. — 3^e lot : **HOTEL A LILLE** Rue d'Anjou, n^o 2 Cont. 2.752 mètres environ. Revenu net 9.500 fr. M. à p. 120.000 fr. S'adr. M^{es} MÉNARD, Lot, avoués, Panhard, not.

MAISON R. DE GLICHY, 45. C^o 829 m. R. n. 25. 480 f. M. à p. 320.000 f. Adj. Ch. not. 3 juin. M^e Houdart, not., 69, boul. Haussmann.

2 MAISONS 1^o **BD MAGENTA, 37. ET ANGLE R. DES A PARIS (10^e)** MARAIS, 84. Cont. 603 m. R. b. 66.484 f. M. à p. 650.000 f. 2^o **BD. MAGENTA 39 ET R. DES MARAIS, 86.** cont. 496 m. R. b. 42.630 fr. M. à p. 400.000 f. A adj. s. 1 ench. Ch. not., 3 juin. S'adr. aux not. M^{es} KASTLER et Rocagel, 182, r. Rivoli.

VENTE au Palais, le 28 mai 1913, à 2 heures.
1^o **Maison de rapport, à Paris BOULEVARD ORNANO, n^o 3.** Contenance 85 mètres. Rev. brut 6.675 fr. Mise à prix 60.000 francs ; 2^o **TERRAIN A ENGHEN-LES-BAINS (S-ET-O) 1^{er}** Villa Croix-Blanche Cont. 200 m. 3^o **VILLA LE BOCAGE** à Enghien-M. à p. 4.000 f. **VILLA les-Bains, 3, Villa Croix-Blanche.** Contenance 580 m. Mise à prix 20.000 fr. 4^o **TERRAIN A ENGHEN-LES-BAINS, 3 bis, villa Croix-Blanche.** Cont. 240 m. M. à p. 4.500 f. 5^o **VILLA « Mon Bébé »** à ENGHEN-LES-BAINS, 4, rue Carlier. Rev. br. 1.100 fr. Cont. 548 m. M. à p. 13.000 fr. 6^o **VILLA L'ERMITAGE A ENGHEN-LES-BAINS** 9, boulevard d'Ormesson. Mise à prix 20.000 fr. S'adr. à M^{es} Mouillefarine, Delaunay, Durnerin, avoués LARDY, notaire. — Pour visiter, à l'agence Morin, à Enghien.

PETIT-ANDELY ANCIEN MOULIN GARDON. 60 ares, vue magnifique. Ad. 2 JUIN 1913, 2 h. Et. DESMARES, not. aux Andelys. Faculté traiter. N

M^{es} **Rues ECOLES 38, JEAN-DE-BEAUVAIS, 12 et 14** angle Rdes de LATHAN, 1, Cont. 781 m. R. b. 49.000 f. M. à p. 500.000 f. Adj. s. 1 ench. Ch. Not. 27 mai ; M^{es} Vingtain et COTTENET, not., 25, b. Nouvelle. N

Vente au Palais, le 31 mai 1913, à 2 heures.
PROPRIÉTÉ DE COULONGES DE RAHAY sise commune arrondissement de Saint-Calais (Sarthe) et par extension arrondissement de Vendôme (Loir-et-Cher) comprenant : Châteaux, parcs, bois, 37 fermes. Contenance : 1.438 hectares environ. Mise à prix comprenant le mobilier : 1.357.320 fr. S'adr. à Paris, à M^{es} MÉNARD et Lot, avoués, Panhard, not., à Saint-Calais, Rinjard, avoué et NICOLE, not., à Vendôme, Berniguet, avoués. N

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Avec garanties et essai : 1^o **Helta**, pur sang anglaise, saine, nette, sage, parfaite, 1^m58. 2.000 fr. ; 2^o **Fortunate**, alezane, 64, 8 ans, irlandaise, belle, bonne, nette, 2.500 francs ; 3^o **Fiddle**, superbe noir de Dublin, 7 ans, 66, forte, saine, nette, sans un défaut. Merveilleuse de sagesse et d'allant, montée, attelée à tous poids, herculéenne, membres incritiquables. — Comte Joseph Rochaid, Les Deux-Rives, Dinard. 468

Pur sang, 1 m. 63, très fort, beau modèle pour étalon croisement (par Général Albert et Mère Ubu). 1.600 fr. Adresse : Bureau journal. 484

Pur sang alezan, joli modèle, membre, 1^m60, allures parfaites, gros sauteur, sagesse absolue, monté par dame, s'attelle. Prix : 1.200 fr. — Visible avant 10 heures ou journée. Claitte, 66, boulevard Maillot. 495

Alezan cuivré, 1^m60, par père p. s., mère 1/2 sang, très joli cheval, saute fort. Irlandais gris, 1^m63, s'attelle, se monte en dame

très sagement. **Irlandaise** baie, 1^m58, exceptionnelle comme fond, très bien construite. Les 3 chevaux, âgés de 6 ans, viennent de chasser, passent partout, sont habitués fouet, trompe et vendus avec garantie. Essai sur place tant qu'on voudra. — André Morel, La Vénérie, Signy-l'Abbaye (Ardennes). 496

On demande **Poney**, 1^m30 à 1^m40, attelable et montable par enfants, bon serviteur, bon modèle, bonnes allures, prix modéré. Visible Paris ou banlieue. — Comte de Comminges, 22, avenue Kléber, Paris. 497

A vendre : **Poulinière**, première prime Concours 1912, mère de plusieurs trotteurs en moins de 1^m40. Saillie en 1913 par Virois, 1^m29 — S'adresser au bureau du journal. 500

A vendre : **Cob rouan**, 1^m52, 7 ans, brillant, sage, peur de rien, parfait cheval de tonneau, se montant. S'adresser chez M. Maurice Fauville, à Bouchencœur-lez-Bouchain (Nord). 508

Offre pour bons soins assurés, **Pur sang** âgé, fils du Sancy, excellent hack. Comte de Biré, Laval. 509

Jument baie, 8 ans, 1^m63, beau modèle. Sage attelée et montée. A chassé en Bretagne. Comte de Pioger, 7, rue Vézelay, Paris. Écrire. 510

Cause départ, **Jument**, 1^m65, plein service Paris, très forte et résistante, sage, peur de rien. Prix modéré. Granger, 5, avenue Victor-Hugo, Paris. 511

Poney, bai brun, 8 ans, 1^m28, très sage et endurant, vient faire service enfants attelé à tonneau état neuf, deux harnais, vendu avec garanties, large essai. Prix : 1.500 fr. — S'adresser Marcel Dehesdin, Famechon (Somme). 512

Olga, belle barzoï blanche, très bonne origine, prix modéré. Photographie. Bureau du journal. 513

Redingotte II, par Magenta (trotteur) et Belle Face (demi-sang), mise en haute école, toutes garanties, sécurité, douceur. Peut être montée par dame ou personne âgée. Prix modéré. — Voir photo, 1^o page du n^o 648. — M. Carlier, 74, boulevard Vauban, à Lille. 514

A vendre, ensemble ou séparément, portée magnifique **chiens de police** Belge Grœnadaël. — Ecrire Germain Robin, Echassier, Cognac (Charente). 506

PETITES ANNONCES

1^o Cause départ : 12-16 Dietrich 1911, carrosserie Spider, outillage complet, très bon état ; 2^o 14-20 Renault 1908, coupé Henri Labourdette, voiture très élégante, état neuf. — Vicomte de Lamettrie, Dinard. 502

Œufs de faisans à vendre, 80 francs le cent. — S'adresser Reblaud, 39, rue La Boétie. 503

A vendre : Un **appareil** pliant à main, 9x12, Woigtlander, objectif f. 4, extra lumineux, obturateur, plaques donnant depuis la pose jusqu'au 1200^e de seconde, bon état, cédé moitié sa valeur avec accessoires, 200 fr. — Comte de Comminges, 22, avenue Kléber, Paris. 504

La Corrida
PARFUM
ULTRA
PERSISTANT

**PARFUM
POUDRE
LOTION
SAVON**
18 PLACE VENDÔME
PARIS

ED. PINAUD
18 PLACE VENDÔME PARIS

Le Gérant : P. JEANNIOT.